

Rapport d'activité 2022 - 2023

*Rejoignez le comité ou
un des groupes de
travail pour l'avenir de
la coopérative.*

Depuis l'AG du 1er novembre 2022 et jusqu'à ce jour, les Jardins de Cocagne ont vécu une période pleine de défis, marquée notamment par un été très chaud et sec, mais aussi par le départ de jardiniers présents depuis une vingtaine d'années et la présence de nouvelles personnes dans l'équipe.

Le comité s'est réuni 10 fois, dont une fois en comité élargi.

Gouvernance et administration de la coopérative

L'amélioration des outils de gestion a continué cette année encore, l'objectif étant de continuer à supprimer les tâches trop gourmandes en temps, peu efficaces et monotones.

Depuis le mois de janvier 23, nous utilisons le logiciel de gestion [ACP-Admin](#). Ce programme, conçu tout spécialement pour des entreprises comme la nôtre, permet un gain important : gestion des inscriptions, facturation et enregistrement des versements, etc. Il comprend de nouvelles fonctions comme le suivi du contenu des cornets, la gestion des demi-journées et, élément essentiel pour tous les membres de la coopérative, la création d'un espace personnel qui donne un accès facilité à nombre de données (demi-journées, facturation et versements effectués, parts sociales, commandes, entre autres).

Au début, le passage de l'ancienne plateforme à la nouvelle a bien entendu engendré un investissement assez important, notamment au niveau de la gestion des paiements reçus, mais ces difficultés ont – presque – toutes été résolues entretemps et nous ne voyons plus que les avantages du nouveau système.

Il y a eu beaucoup de changements dans les équipes des jardins, du marché et des livraisons. Nous vous présentons les nouvelles personnes qui travaillent aux jardins, Layla, Christopher, Tina et deux apprentis, Federico et Léonard.

Raphaël Dard et Léonor Després quittent le comité. Nous les remercions vivement de leur apport et de leur investissement si important tout au long de ces dernières années. Ils nous manqueront.

L'échange avec les membres de cette coopérative et leur créativité sont essentiels pour trouver l'élan nécessaire à un retour à la bonne santé.



Le contexte difficile et les défis à relever restent importants pour tous les acteurs de l'agriculture contractuelle de proximité, donc également pour les Jardins de Cocagne. Nous devons continuer à chercher les bonnes solutions. L'échange avec les membres de cette coopérative et leur créativité sont essentiels pour trouver l'élan nécessaire à un retour à la bonne santé.

Points forts de l'année écoulée

Parmi les points forts de cette année, nous souhaitons mentionner :

Les améliorations et innovations de fonctionnement

1. Les aspirations à une gouvernance participative se concrétisent. Les réflexions en groupes de travail ont permis d'avancer de manière plus satisfaisante et efficace tout en permettant à chaque entité de s'exprimer.
2. Des efforts sont faits pour améliorer la communication, notamment par l'envoi régulier de lettres d'informations.
3. L'investissement dans l'amélioration de l'infrastructure (solaire etc.) continue, grâce notamment aux subventions reçues.
4. La livraison des cornets par vélo-cargo pallie et remplace en grande partie le manque de disponibilité des coopérateures pour les livraisons.
5. Trois jardiniers et jardinières accomplissent depuis janvier une formation en cours d'emploi pour obtenir le CFC, cela dans le cadre du réseau F.A.M.E (formation autogérée en maraîchage écologique).
6. La formation d'apprentis s'intensifie en collaboration avec Cultures locales, Semence du pays et les Artichauts, Cocagne participe ainsi à la formation de trois apprenti·es

Les défis à relever

1. A l'instar des autres ACP, nous manquons de coopérateurs et coopératrices et n'arrivons pas à compenser les résiliations.
2. Le ratio grandissant entre les petites parts et les grandes parts pose des problèmes d'infrastructure, de gestion et de finances.
3. Il faudra continuer à rédiger les cahiers des charges pour toutes les personnes engagées à Cocagne.
4. Nous devons continuer à réfléchir aux améliorations structurelles.
5. Il est important que le comité continue à être l'organe de toutes les personnes qui font Cocagne, les travailleurs comme les coopérateurs. Or, le comité manque actuellement de représentants des coopérateurs et coopératrices. Nous devons retrouver un équilibre entre Travailleurs-Admin // Coopérateurs et respecter les clauses des Statuts.

Santé financière

La santé financière de la coopérative nous crée de gros soucis. C'est la raison pour laquelle vous avez reçu des propositions d'adaptation avec la dernière lettre d'information. Nous en parlerons au point 8 de notre ordre du jour. Merci à toutes les personnes qui nous ont envoyé leurs réponses lors du sondage de la semaine dernière.

Choix pour l'avenir de la coopérative

C'est votre coopérative ! Les groupes de travail existants, qui ont tous leur rôle à jouer dans l'avenir des jardins de Cocagne, sont les suivants :

- Relation avec salarié·e·x·s
- Santé financière
- Communication
- Relation avec les coopérateurices
- Réseaux politiques

N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'un des groupes et jouer un rôle actif dans votre coopérative !

Rapporteur : Renate von Davier